



AVIS DE COURSE

Régate de l'épluchette

17 août 2025



La régata de l'épluchette se veut une régata participative et est simplifiée afin de permettre à tous de participer et d'éprouver du plaisir. Le maintien d'une distance sécuritaire entre les bateaux et de la courtoisie seront très appréciés.

1) Règles :

Les régates seront régies par les « Instructions de courses en vigueur du CVDM », telles que modifiées par cet avis de course.

Cette course est voile blanche uniquement, sous peine de disqualification.

2) Éligibilité :

Le formulaire d'inscription pour les régates du club doit être rempli; il est disponible dans le babillard du club, espace « régata » et sur le site web du club.

Tout voilier participant doit avoir un handicap PHRF de l'ARVSL valide; si vous n'avez pas de handicap, parlez à la personne responsable de la régata, il pourra vous donner un handicap provisoire. Au moins un membre de l'équipage doit être membre du CVDM.

3) Date : Samedi le **16 août 2025 à 11h00.**

4) Parcours et réunion des barreaux :

Une réunion d'information pour les barreaux se tiendra à **10h15 à l'entrée des quais.**

Lors de cette réunion le choix du parcours de la journée sera fait, par les participants, parmi les parcours prédéfinis dans le document 'PARCOURS' disponible sur le site web et affiché sur le babillard.

Il n'y aura pas de bateau comité pour faire le départ ou l'arrivée, chaque participant doit prendre note de son temps au départ et à l'arrivée, le remettre à la personne qui aura organisé la réunion.

Les participants sont invités à se rencontrer dans le gazebo après la course pour comparer leurs temps et expériences.

5) Aire de départ :

L'aire de départ sera définie par le choix du parcours. **Le départ aura lieu entre une bouée blanche et une bouée orange.**

6) Marques :

Les bouées du club et les aides à la navigation seront utilisées comme marques pour les parcours.

7) Heure de départ :

La ligne de départ doit être prise entre **11h05 et 11h15**. Les participants peuvent coordonner la séquence de départ de façon ad hoc sur l'eau en communiquant sur leur VHF canal 69. Si un voilier franchi la ligne de départ après l'heure du départ, le temps utilisé pour calculer son temps de course sera néanmoins l'heure du départ officiel plus 10 minutes.

(Ex : franchi la ligne après 11 h 15, lors d'un départ effectué à 11h05, son temps de départ utilisé sera néanmoins 11h15)

L'utilisation du moteur est permise jusqu'à une (1) minute avant le départ.

8) Temps limite :

Si aucun voilier n'a pu contourner la première bouée du parcours 45 min après le départ, la course est annulée.

Si aucun voilier n'a pu compléter le parcours dans le temps limite décrit au tableau suivant, la course sera annulée.

<i>Parcours</i>	<i>Temps limite</i>
A – B - C -D – F – H- I - J	3 heures après le départ
E – G – K -L- M	4 heures après le départ

Un bateau qui abandonne doit le signaler aussitôt que possible via VHF canal 69.

9) Classement :

Un seul classement sera établi avec les handicaps PHRF.

Aux fins du classement, le système à point maxima sera utilisé, avec un nombre de points égal au nombre de bateaux battus plus un et en tenant compte des modifications suivantes :

- Pour les résultats DNC, DNS, DSQ, RAF, OCS, ZPG, le score sera 0.
- Pour DNF, le score sera égal au pointage du dernier bateau finissant moins 1.

10) Prix :

La remise des prix aura lieu vers 16h30. Des prix seront attribués aux concurrents terminant en 1^{re}, 2^e et 3^e places.

11) Assurance :

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

12) Décharge de responsabilité :

Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.